



Press Release – embargoed until 04:15 GMT on 6 October 2014

## UN RAPPORT DES NU LANCE UN APPEL POUR UNE ACTION GLOBALE AUDACIEUSE ET ACCÉLÉRÉE POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE BIODIVERSITÉ D'ICI À 2020

LE RAPPORT PRÉSENTE LES PROGRÈS ET ATTIRE L'ATTENTION SUR LES IMPLICATIONS D'UN  
DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COURS DU SIÈCLE

**PyeongChang / Montréal, le 6 Octobre 2014** – Des mesures audacieuses et novatrices sont urgentement requises si les gouvernements veulent respecter le plan stratégique globalement adopté sur la biodiversité et ses objectifs d'Aichi en 2020, selon un rapport sur l'état de la biodiversité mondiale.

Lancé aujourd'hui un an avant l'état à mi-parcours du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et la Décennie des Nations Unies sur la biodiversité, le quatrième rapport sur les perspectives mondiales de la biodiversité montre qu'il y a eu des progrès significatifs pour répondre à certaines composantes de la majorité des objectifs d'Aichi. Cependant, dans la plupart des cas, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour que le Plan stratégique 2011-2020 reste sur la bonne voie.

Le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et ses 20 objectifs d'Aichi sur la biodiversité, ont été adopté par la communauté internationale en 2010 à Nagoya, au Japon et ont depuis été réaffirmés par l'Assemblée générale des Nations Unies et au sommet le Rio + 20 en 2012.

Répondre aux objectifs d'Aichi contribuerait de manière significative à élargir les priorités mondiales plus larges abordés par l'agenda de développement post-2015; à savoir, réduire la faim et la pauvreté, améliorer la santé humaine, et assurer un approvisionnement durable en énergie, nourriture et eau potable.

Toutefois, l'atteinte de ces objectifs communs nécessite des changements dans la société, y compris une utilisation beaucoup plus efficace de la terre, de l'eau, de l'énergie et des matériaux, en repensant nos habitudes de consommation et, en particulier, en procédant à de grandes transformations des systèmes de production alimentaire.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des NU, a souligné le lien entre la biodiversité et le développement durable: « Je prie instamment les États membres et les parties prenantes dans le monde à prendre en compte les conclusions du rapport sur les perspectives mondiales de la biodiversité dans leur planification, en reconnaissant que la biodiversité contribue à résoudre les défis du développement auxquels nous sommes confrontés et redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs communs, » a-t-il déclaré.

Achim Steiner, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a déclaré : « La gestion responsable de la biodiversité de

notre planète n'est pas seulement motivée par un sentiment commun de responsabilité envers les générations futures. Les facteurs incitant les décideurs politiques à sauvegarder la biodiversité sont de plus en plus de nature économiques. Sans une biodiversité en bonne santé, les moyens de subsistance, les services écosystémiques, les habitats et la sécurité alimentaire seront compromis ».

« Les mesures visant à réduire la perte de biodiversité appuieront inévitablement un large éventail d'avantages pour la société et jettent les bases d'une transition socio-économique pour un modèle de développement plus durable et solidaire» a-t-il ajouté.

« La bonne nouvelle est que les Parties font des progrès et des engagements concrets pour mettre en œuvre les objectifs d'Aichi sur la biodiversité.», a déclaré Braulio Ferreira de Souza Dias, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique. « Toutefois, le rapport nous montre aussi que des efforts doivent être augmentés de manière significative pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité et l'atteinte des objectifs d'Aichi ».

«Nos efforts peuvent et doivent être renforcées en combinant des actions qui répondent à des multiples facteurs de perte de biodiversité et d'objectifs divers. Le monde comprend de plus en plus les liens critiques entre la biodiversité et le développement durable. Les mesures nécessaires pour atteindre également les objectifs d'Aichi sur la biodiversité soutiennent les objectifs d'une plus grande sécurité alimentaire, des populations plus en santé et l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous », a-t-il déclaré.

Avec les progrès réalisés à ce jour, des voies plausibles existent pour réaliser et mettre un terme à la perte de biodiversité, ainsi que réaliser les objectifs mondiaux liés aux changements climatiques, la dégradation des terres et le développement durable

#### **SUR LA BONNE VOIE:**

Dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, il a été reporté des progrès dans les domaines suivants :

#### **Zone protégées- Cible 11**

La zone terrestre de la planète protégée pour sa biodiversité est en augmentation constante, et la désignation d'aires marines protégées s'accélère. Presque un quart des pays ont dépassé l'objectif de protéger 17 pour cent de leur zone terrestre.

Toutefois, la réalisation de la composante marine de la cible 11 requiert des efforts supplémentaires. Les Progrès sont plus importants dans les zones côtières, alors que les zones océaniques de haute mer, y compris la haute mer, sont beaucoup moins couvertes.

## **Accès et partage des avantages des ressources génétiques - Cible 16**

Le Protocole de Nagoya entrera en vigueur le 12 Octobre 2014 après sa ratification par 51 parties avant l'échéance de 2015.

Cependant, des ratifications supplémentaires du Protocole de Nagoya, de même que veiller à ce que toutes les parties mettent en place, d'ici à 2015, des mesures administratives ou législatives et politiques sont nécessaires pour augmenter son opérationnalisation.

## **Stratégies de biodiversité et Plans d'actions- Cible 17**

179 des 194 parties de la Convention ont développé des stratégies de biodiversité et des plans d'actions sur le plan national ; dont 57 sont toujours d'actualité.

### **LES DOMAINES D'INTERVENTIONS REQUIS:**

Pour la majorité des cibles, des efforts supplémentaires sont requis pour assurer qu'ils soient atteints d'ici à 2020.

Par exemple:

- Réduire de moitié la perte de tous les habitats naturels, y compris les forêts- Cible 5
- Réduire la pollution, y compris celle issue de l'excès des éléments nutritifs - Objectifs 8
- Réduction des nombreuses pressions sur les écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans, tels que les récifs coralliens – Cible 10
- Eviter l'extinction d'espèces menacées connues amélioration de leur statut de conservation- Cible 12
- Restauration des écosystèmes et développement de la résilience- Cible 15

### **voie à suivre:**

Le défi lié à la réalisation de plusieurs de ces objectifs découle de la réalité basée sur les tendances actuelles, les pressions sur la biodiversité vont continuer à augmenter au moins jusqu'en 2020 et l'état de la biodiversité continuera à décliner. Ceci en dépit du fait que les réponses de la société face à la perte de biodiversité augmente considérablement, et qu'il est attendu que les plans et les engagements nationaux devraient continuer à augmenter au cours de cette décennie.

Cela peut être dû en partie aux décalages entre les prises de mesures positives et les résultats positifs perceptibles. Mais cela est plus probable parce que les réponses sont insuffisantes par rapport aux pressions, de sorte qu'elles ne peuvent pas surmonter les impacts croissants des facteurs de perte de biodiversité, ce qui suggère que le travail pour s'attaquer à ces facteurs sera une priorité.

Chacun des objectifs d'Aichi ne peut être traité isolément. Les actions en faveur de certains objectifs auront une influence particulièrement forte sur la réalisation du reste.

Les voies plausibles existent pour la réalisation de la vision de 2050 pour mettre fin à la perte de biodiversité, en collaboration avec des objectifs clés du développement humain, tels que limiter le réchauffement climatique à 2°C , lutter contre la désertification et la dégradation des sols. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs communs nécessite des changements dans la société, y compris une utilisation beaucoup plus efficace de la terre, de l'eau, de l'énergie et des matériaux, repenser nos habitudes de consommation et en particulier procéder à de grandes transformations des systèmes de production alimentaire.

Pour télécharger le rapport, veuillez visiter [www.cbd.int/gbo4](http://www.cbd.int/gbo4)

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :** Shereen Zorba, Cheffe , de la salle des médias Programme des Nations Unies pour l'environnement, Tél.: + 254 788 526 000, e-mail : Shereen.zorba@unep.org et David Ainsworth, Chargé d'Information, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à + 82 (0) 10 2149 0526 (jusqu'au 17 octobre 2014) ou au david.ainsworth@cbd.int

---